C'est D'Ille!



Mairie d'Ille sur Tet : 107 bis avenue Pasteur - 66130 Ille sur Tet Tél. 04 68 84 73 12 - mairie@ille-sur-tet.com - www.ille-sur-tet.com

Un regard tourné vers l'avenir!



Chères Illoises, chers Illois,

Vous avez entre vos mains notre nouveau bulletin municipal qui sera édité dorénavant chaque trimestre. Notre volonté est de vous tenir informés plus régulièrement des initiatives, des projets et des événements qui façonnent la vie illoise.

Au travers ses pages, vous découvrirez les actions menées pour améliorer votre quotidien, les projets en cours et à venir, l'agenda des événements de cet été et bien d'autres rubriques encore.

Nous espérons que ce bulletin deviendra un outil précieux pour chacun d'entre vous, un vecteur de transparence et de proximité, et un témoignage de notre engagement à servir notre commune avec dévouement et efficacité.

En ces temps où la scène politique française est en constante ébullition, il est crucial de faire face aux conséquences qu'entraînent ces bouleversements.

Loin des hémicycles parisiens et des débats télévisés, notre commune d'Ille Sur Tet, riche de son histoire et de son patrimoine, est un exemple des défis auxquels sont confrontées les collectivités en période de turbulences.

Les décisions prises à Paris entraînent inévitablement des répercussions sur notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de pouvoir

d'achat ou d'aides allouées aux collectivités locales.

Ces décisions, souvent déconnectées des réalités de terrain, alimentent un sentiment d'injustice et d'abandon.

Pour autant, chaque jour, votre équipe municipale continue, au-delà de toute considération politique, à faire vivre notre ville, pour vous et avec vous.

Même si certaines de nos actions ne se voient pas toujours, et les critiques sur les réseaux sociaux le prouvent, je vous garantis que nous travaillons et tous les services sont à l'ouvrage avec volonté et détermination.

Certes, ni les élus ni les agents, ni la gendarmerie ne peuvent être derrière chaque chien que son maître laisse divaguer, ou derrière chaque personne qui salit ou dégrade le domaine public. Nous faisons donc appel à la conscience citoyenne de tous, afin que chacun de nos gestes au quotidien contribue à faire de notre ville une cité plus propre et plus accueillante. Notre qualité de vie dépend de chacun d'entre nous.

Ensemble, nous pouvons faire d'Ille Sur Tet un symbole d'innovation, de traditions et de modernité, montrant ainsi que même dans les moments de crise, il est possible de construire un avenir meilleur.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été 2024 !

Willy Burghoffer

LE MOT DU MAIRE	2
SOMMAIRE	3
CADRE DE VIE	4 à 7
DÉVELOPPEMENT DURABLE	8
SPORT ET ASSOCIATIONS	9 à 11
SOCIAL ET SANTÉ	12
SÉCURITÉ	13
TRIBUNE LIBRE	14
DROITS ET DEVOIRS DU CITOY	EN 15
CULTURE ET PATRIMOINE	16 et 17
ÉTAT CIVIL	18
CALENDRIER	19
THE PART OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF	



Informations utiles

Pour suivre l'actualité de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet de la commune : www.ille-sur-tet.com Suivez-nous sur la page Facebook :

Ville d'Ille sur Tet Contactez-nous par mail: mairie@ille-sur-tet.com

C'est D'Ille!

Directeur de la publication :

Willy BURGHOFFER, Maire d'Ille sur Tet

Responsable de la rédaction :

Annabelle ALESSANDRIA, adjointe à la communication Rédaction et photos : Equipe municipale, SuponjiStudio

Photo page une: Casesnoves Impression: Imprimerie du Mas Mois de parution : Juillet 2024 **Dépôt légal**: 24/10/2001

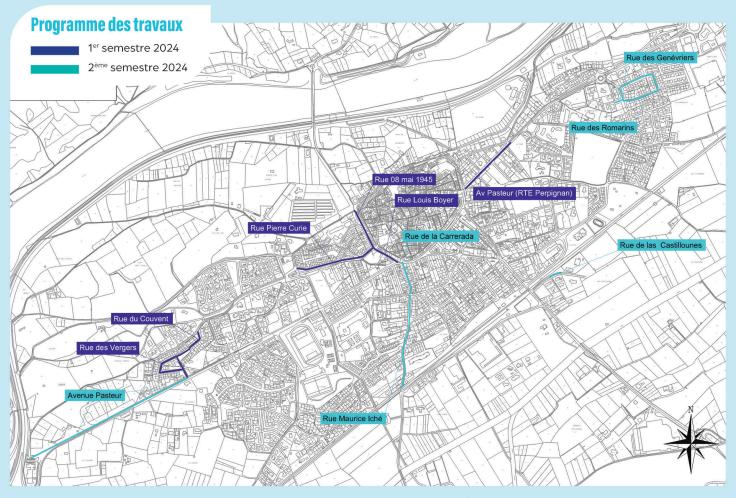


Eau potable et assainissement : ça continue !

Pour faire suite à l'article paru dans le précédent bulletin, la commune a obtenu les financements de l'Agence de l'Eau, de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. Elle poursuit donc, et vous pouvez le voir, ses efforts pour l'amélioration de ses réseaux.

Depuis le mois d'avril, les travaux ont commencé sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

L'objectif, résorption des fuites sur les canalisations!



Vous trouverez sur le plan les secteurs de travaux, sachant qu'en parallèle, nous remplaçons 32 vannes fuyardes sur le réseau d'eau potable.

La circulation et le stationnement sont donc perturbés durant plusieurs semaines. Les travaux nécessitent parfois la mise en place d'une déviation ou de feux de chantier. Des coupures d'eau sont également nécessaires.

Nous vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Renouvellement des vannes et pose de débitmètres : 255 585 € H1





Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse 50% = 127 793 €



Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales 10% = 25 559 €



Commune d'Ille sur Tet

40% = 102 233 €

Rénovation des réseaux :

Eau potable: 1705 117 € HT / Eaux usées: 1012 286 € HT





Liberté Égalité Fraternité

Etat (DETR)
AEP = 6,5% = 110 000 €

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse **AEP = 50% = 823 733 €**

(Montant retenu = 1 647 467 €) EU = 30% = 134 190 €

(Montant retenu = 447 300 €)



Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

AEP = 10% = 164 747 €(Montant retenu = 1 647 467 €)

EU = 10% = 44 730 €

(Montant retenu = 447 300 €)



Commune d'Ille sur Tet

AEP = 606 637 € EU = 833 366 €





Sécurisation de la ressource en eau de la commune par l'utilisation du forage de Ste Anne.



William Burghoffer, Jean-Pierre Saurie, Marc Marty. Second plan : M. le Sous-Préfet de Prades, Didier Carponcin.

En complément de nos deux puits, celui du Boulès dans le quaternaire (nappe superficielle), et celui du Rosaret dans le pliocène (nappe profonde), nous avons déjà, en début d'année, obtenu les autorisations de l'Etat et équipé un second forage sur le site du Rosaret.

Afin de préserver l'avenir, l'Etat limite les prélèvements dans le pliocène qui doit rester une nappe de secours, destinée à diversifier et sécuriser la ressource, car elle se renouvelle bien moins vite que les nappes superficielles.

Avec l'aide du Sous-Préfet de Prades que nous remercions pour sont implication, nous avons travaillé avec l'ASA Ste Anne et le SIAEP de Bouleternère pour sécuriser notre alimentation en eau potable par la ressource quaternaire. Une convention a été signée entre tous les partenaires le 15 juillet, en sous-préfecture de Prades.

Une demande de subventions a été déposée auprès de l'Etat (Agence de l'eau) et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour installer une canalisation qui reliera le forage de Ste Anne à notre réseau communal, le SIAEP de Bouleternère devant acquérir le forage et l'équiper.

Nous aurons alors la possibilité, en cas de rupture d'approvisionnement, de faire appel au SIAEP, et à l'inverse alimenter les communes du SIAEP en cas de besoin.

Concours de dessins de la Fête des mères & Fête des pères



Depuis quelques années, la municipalité organise un concours de dessin à l'occasion de la fête des mères et des pères. Un concours qui permet de mettre en avant la créativité des enfant illois de 3 à 11 ans, avec à la clef de superbes cadeaux à offrir.

Le jury, composé du conseil municipal

des jeunes, a choisi parmi les dessins ceux des quatre lauréats Juliette, Lily, Jolène et Hugo, qui ont décroché une corbeille cadeau chez « Rastoul » pour la fête des mamans. Les quatre lauréats Alizé, Lucie, Dary et Maxime ont remporté un bijou de la « Bijouterie Pages » à offrir à leur Papa.

Pour les non sélectionnés, vous pouvez dès maintenant vous entraîner pour participer aux concours de 2025!















CADRE DE VIE

IntraMuros: Une application à votre service

de l'été mais aussi de toute l'année! L'application donne de la visibilité aux contributeurs et met en avant les évènements d'Ille Sur Tet.





es marchés Illois

Venez profiter des différents marchés de la ville :

Marchés hebdomadaires

le mercredi et le vendredi matin sur la Place de la République, de 8h30 à 12h30.



du Foirail, de 8h30 à 13h.



En quoi consiste le programme ?

l'embellissement et la biodiversité de sa ville.

Engagements de la Mairie

Les citoyens s'engagent à :

Pour toutes informations:

Merci de contacter le service Habitat de la mairie

Les documents liés à la demande (cahier des charges,

Retour sur l'évènement « L'Art des jardins » de 2024

Les 2 et 3 mars 2024 a eu lieu le salon l'Art des jardins. Avec une entrée gratuite, le rendez-vous annuel des amoureux de plantes avait comme thème « Eau ? À consommer avec modération! », une thématique d'actualité.



Une conférence enrichissante sur la diversité des agrumes en cuisine, donnée par le chef étoilé Christophe Comes et Mathieu Vessières, pépiniériste a rassemblé plus d'une soixantaine de personnes, au maximum de la capacité de la salle.

Le salon a accueilli une trentaine d'exposants sur le thème des arts.

SPORT ET ASSOCIATIONS



























Suite à une année de fermeture en 2023, **la piscine municipale a ouvert ses portes** au grand public le 6 juillet, après 15 jours réservés aux enfants des écoles illoises pour l'apprentissage du savoir nager.

Elle restera ouverte jusqu'au 1er septembre 2024, tous les jours de 11h à 19h, sauf les mardis. Pour respecter les mesures de restriction d'eau dues à l'état de crise sécheresse, les douches en sortie de bain ne seront pas accessibles. Cette limitation permettra d'économiser plus de 10 % de la consommation d'eau de la piscine!

Nouveauté cette année, un tarif spécial résident a été mis en place, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Tarifs journée /Adultes :

Résidents 3,50 € / Externes 4,50 €

Tarifs journée /enfants jusqu'à 16 ans *

Résidents 2,50 € / Externes 3 € /*gratuit pour les moins de 2 ans.

Retrouver toute la grille tarifaire sur le site Internet de la ville : www.ille-sur-tet.com

Nous organisons également des activités : Renseignements et inscriptions par mail à n.corbin@ille-sur-tet.com ou au 04.48.89.50.10.



Exercices d'évacuation à la piscine

Avant d'accueillir du public, les agents de la piscine municipale ont tous participé à des exercices d'évacuations, alerte incendie et noyade.

Le but : s'entraîner à gérer une situation de crise et rappeler aux personnels le rôle de chacun.

SPORT ET ASSOCIATIONS



Inauguration du Pumptrack!

L'inauguration de l'espace pumptrack et skate-park du stade Jean Galia a eu lieu le 20 mars 2024 en **présence de la championne olympique de BMX Anne-Caroline Chausson** et de nombreuses personnalités. L'espace porte désormais le nom de la championne ; il ravit toujours autant les nombreux adeptes des sports de glisse.

Inauguration du quatrième court du Tennis club illois

Le samedi 18 mai 2024 a eu lieu l'inauguration du quatrième court du Tennis club illois en présence du Maire d'Ille sur Tet, Willy Burghoffer. Avec de plus en plus d'adhérents, le club cherchait à agrandir sa capacité d'accueil. Un projet qui a pu voir le jour, en partie grâce au don de Nicolas Julia, un entrepreneur Illois, co-fondateur de Sorare, initié au tennis dans l'école même du club.

Coût total du projet : 87 442 € avec un financement de la municipalité (15 000 €), de Nicolas Julia (50 000 €), de la Ligue Occitanie de tennis (1 000 €) pour l'éclairage, ainsi qu'une participation du club avec ses fonds propres (21 000 €). La préparation du terrain et le montage de l'éclairage ont été réalisés par les services techniques de la commune.





PRÉVENTION CANICULE



En cas de malaise ou d'urgence, appelez le 15

Adoptez les bons réflexes







Restez au frais



Evitez l'alcool



Mangez suffisamment



Fermez volets et fenêtres



Communiquez avec vos proches



Le plan canicule est déclenché par la Préfecture lorsque pendant plus de 72h, la température ne descend pas en dessous de 20 °C la nuit et 34 °C le jour.

Depuis le 1er juin et jusqu'au 15 septembre 2024, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ille sur

Tet détient un registre nominatif des personnes susceptibles d'être incommodées par la canicule : personnes âgées (65 ans et plus), malades, avec un handicap ou isolées.

Pour rappel, les premiers effets des fortes chaleurs peuvent être

des maux de tête, des crampes ou des nausées. Voici les gestes simples à adopter pour se protéger : rester aux frais et être bien hydraté en buvant de l'eau régulièrement.

La vigilance couplée avec le service de livraison de repas à domicile permet de lutter contre l'isolement.

Vous pouvez contacter le CCAS au 04.68.84.83.95 pour vous inscrire ou inscrire un proche gratuitement. Si vous connaissez une personne âgée ou en situation de handicap, vivant seule et recevant peu de visites, **soyez attentif.**

Marche solidaire du 8 mars 2024

Le 8 mars 2024 a lieu **la journée internationale des droits des femmes.** À cette occasion, une marche solidaire de 5km a été organisée au départ de la place de la République.

Pour rester dans le thème, le film Les Suffragettes (2015) a été projeté gratuitement au cinéma Rex. Plus de 160 personnes étaient présentes le 19 mars lors de la séance.



Travaux de sécurisation avenue Pasteur (120 000€)

- Mise en place d'une zone 30 km/h sur l'avenue principale de Point P à la zone d'activité économique de l'Ermita.
- Installation de feux intelligents sur 3 zones.
- Pose de coussins berlinois pour sécuriser les passages piétons.
- Pour une meilleure visibilité des traversées piétonnes en centreville, installation de lumières LED et d'équipements pour les personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap (passage bateau, bande podotactile, poteau de sécurité).

Opération Tranquillité



SÉCURITÉ

TRIBUNE LIBRE

Aucun texte reçu du groupe d'opposition



Sécheresse

Nous sommes, après trois années consécutives, toujours en situation de crise.

Malgré les quelques pluies de juin, le niveau des nappes est toujours en dessous des normales saisonnières.

Au 19 juin 2024, le déficit pluviométrique reste toujours très important, avec -51,3% par rapport aux normales de la station Météo France Perpignan; 12 piézomètres sont toujours sous le niveau de crise (contre 13 le 15/05/2024, date du dernier bulletin) et certains piézomètres n'ont quasiment pas été influencés par les pluies d'avril et mai, notamment les ouvrages les plus déficitaires (Ponteilla, Terrats, Alénya, Saint Hippolyte, Salses-le-Château).

Sur le secteur d'Ille Sur Tet / Millas, même si la situation s'est améliorée début mai avec la fin des tours d'eau des canaux d'irrigation, les niveaux des nappes restent fragiles.

Les gestes d'économie d'eau sont toujours à appliquer (récupération d'eau de pluie, première eau de douche, paillage, recherche de fuites...).

Obligation de débroussaillement

Tout propriétaire a obligation de débroussailler sa parcelle. Cette règle est d'autant plus importante que nous sommes en période de sécheresse et que la végétation en est fragilisée.

Cette obligation concerne:

- Les propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.
- Tout terrain en agglomération.

OBJECTIF:

Limiter les dommages que pourrait causer le feu à votre patrimoine et à celui de vos voisins. La règlementation impose aux propriétaires l'obligation de débroussailler, de nettoyer et d'évacuer les végétaux ou déchets de (ou des) parcelles(s) leur appartenant conformément aux articles L. 2213-25 et L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Taille des haies sur la voie publique

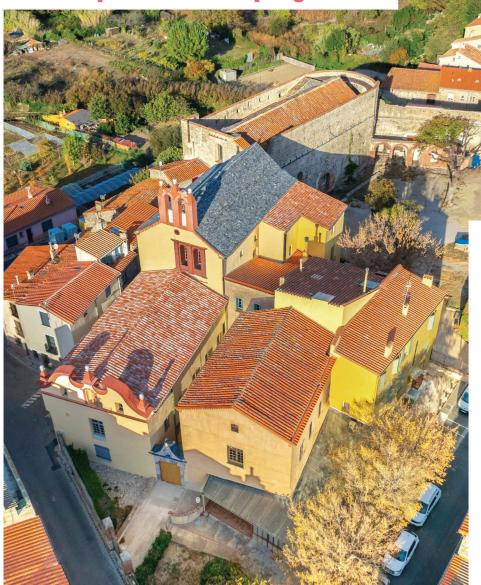
Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique. Il s'agit de permettre notamment aux cyclistes et voitures de ne pas avoir d'obstacle visuel.

La commune a la possibilité de procéder à l'exécution d'office des travaux de débroussaillage et d'élagage afin de garantir la sûreté. Les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires négligents comme le prévoient les articles L2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et L 114-2 du Code la Voirie Routière

Nous comptons sur vous, pour une commune belle et sécuritaire!



Programme de rénovation de l'Hospici. Nouveau programme



Les 5 phases de travaux, nommées Hospice 1, sont terminées. Elles portaient sur la chapelle et les dortoirs nord.

Nous avons lancé l'Hospice 2 sur le reste du bâtiment et les intérieurs.

L'étude architecturale et les études archéologiques viennent d'être remises.
L'autorisation de travaux et la consultation des entreprises doivent être faites d'ici la fin de l'année.
La commune espère lancer les travaux en 2025 sur la première phase, l'aile sud, pour lever l'état d'urgence sanitaire pesant sur ce bâti (restauration de la charpente et de la couverture, menuiseries et façades).

Réouverture de l'église du Tiers Ordre des Carmes

Cette église du 18e siècle était interdite au public depuis des années. Grâce à une évolution de la législation sur les Etablissements Recevant du Public (ERP), la commune a réalisé des travaux de mise en conformité et modifié le classement ERP.

L'église peut ainsi être rouverte au public, dans un premier temps dans le cadre des visites guidées et ce, à partir du mois de septembre 2024.





Naissances du 12 décembre 2023 au 30 mai 2024

LAFORGUE Victoire, le 12/12/2023 GAUSSÈRES PINOS Timéo, le 05/02/2024 BOSOM Ambre, le 10/02/2024 DOMENECH Veiga, le 04/03/2024 LORENZO Gabriel, le 09/03/2024 AMOURET Naïm, le 24/03/2024 CARDON Gabriel, le 29/03/2024 TRICOIRE Benjamin, le 04/04/2024 MOREAU PITIOT Sébastian, le 13/04/2024 DRUAIS Alma, le 22/04/2024 YAHIAOUI Naïla, le 23/04/2024 BURGHOFFER Marceau, le 23/04/2024 HÉNON DURAN Leonie, le 30/04/2024

Mariages du 21 décembre 2023 au 30 mai 2024

MARTRIER Yves et ROGER Catherine, le 24/02/2024 EL FIZAZI Abdessamad et SOBBAN Lina, le 20/04/2024 GENTET Vincent et SIRAJ Soukaina, le 11/05/2024 MESSING Joël et LACASA Aline, le 18/05/2024

Pacs à compter du 12 décembre 2023

DA CUNHA Logan et DIEU Maëva, le 15/01/2024 ABEL Florian et SOARES Ana, le 22/02/2024 MACH Patrice et ROGISSARD Mélanie, le 16/03/2024 ARTIGUES Franck et MARVIE Patricia, le 12/04/2024 AUNEZ Kyllian et CORBIN Enola, le 12/04/2024

Décès à compter du 21 décembre 2023

GRANDE MARTINEZ Manuel, le 17/06/2023 ROUQUETTE Serge, le 29/11/2023 SABATIER Mireille ep CASAMITJANA, le 10/12/2023 MAURIN Ghislaine, le 27/12/2023 VALADEAU Henriette, le 28/12/2023 LLATY Henri, le 29/12/2023 SANCHEZ Marie-France, le 29/12/2023 PUJOL Alain, le 03/01/2024 BERTELA Jean, le 03/01/2024 MARTI Rose, ep CARDUS, le 07/01/2024 FERRAND Fernande, le 15/01/2024 ROIG Marcel, le 16/01/2024 MORENO Yohan, le 20/01/2024 BO Odette, vve BRUZI, le 25/01/2024 BRUZI Jean, le 28/01/2024 ESTÈVE Marie, vve SIBIEUDE, le 30/01/2024 FORÉS Marie-Carmen, vve FRAUX, le 01/02/2024 CRISTOFOL Georges, le 03/02/2024

BRUZI Albert, le 06/02/2024 SERRE Lucienne, vve DELANNES, le 08/02/2024 ESTÈVE Andrée, vve PERPERE, le 10/02/2024 DUCROCQ Martial, le 11/02/2024 MARIÉ Marie-Claude, vve BERGE, le 11/02/2024 COSTA Jeanne, ep MESTRES, le 15/02/2024 MOYA Andrée, vve RECUERO, le 21/02/2024 BADIE Maurice, le 22/02/2024 CASTILLO Didier, le 28/02/2024 SANS Bernard, le 02/03/2024 JOUETTE Christelle, le 05/03/2024 BOUNOUA Fatiha, 08/03/2024 SIMONETTI Lucrezia, vve PEZZINO, le 09/03/2024 BATLLE Jeannette, ep BOUSCAIL, le 18/03/2024 COSTE Lambert, le 18/03/2024

le 25/03/2024 CASSU Alice, vve COSTE, le 25/03/2024 BEZARD Madeleine, le 24/03/2024 WALLET Louise, vve SASTRE MORAGUES, 03/04/2024 OUDOIRE Chantal, le 03/04/2024 DEBRUYERE Marcel, le 04/04/2024 FRENAL Jean-Luc, le 04/04/2024 MITJA Camille, le 20/04/2024 BERNARD Juliette, vve SCHMITT, le 03/05/2024 KOSMALA Pierre, le 08/05/2024 TAXIL Marie-José, ep BOURRET, le 15/05/2024 RUBIO Omer, le 16/05/2024 BELTRAN Marie, vve BAIGET, le 19/05/2024 LUCCI Constance, vve LAKEHAL, le 19/05/2024 STENTZ Rose, vve DISPÉRIER, le 29/05/2024

VERDAGUER Maryse, ep PERAMON,



Date	Nom de la manifestation	Lieu et heure	
Juillet - Août - Septembre	Marché	Place de la république de 8h30 à 12h30	Tous les mercredis et vendredis
Juillet - Août - Septembre	Marché des producteurs	Place du Foirail de 8h30 à 13h	Tous les samedis
Juillet - Août	Visite du Vieil Ille et de l'église	Rdv devant l'église à 18h	Tous les mardis et mercredis Réservation : 06 67 65 36 76 hospice@ille-sur-tet.com
01 Août	Cinéma de plein air	Jardin du comte à 21h	Organisé par Fest'Ille : 06.26.96.78.41 Film Gratuit : « Un p'tit truc en plus »
02 Août	Fête Saint-Etienne	Place de la République de 17h à 23h	Stands de vente de produits du terroir
03 Août	Fest'ille rire	La Catalane à 21h	Artiste : TAREEK + Artistes Stand Up Réservation : billetweb.fr ou au bureau de tabac Totem (vers Super U)
06/13/20 Août	Moment musicaux à l'Orgue	Eglise Saint-Etienne à 17h	Avec Cécile Monier. Durée 45 minutes. Libre participation.
23 Août	Don du sang	La Catalane de 15h à 19h30	
Septembre Octobre Novembre	Ateliers « bien vivre sa retraite »	Salle des fêtes de 10h à 12h les lundis	Au programme : - Le bien vieillir - Musicothérapie - Sophrologie - Découverte des musiques du monde - Atelier d'écriture - Ateliers créatifs Inscriptions aux 12 séances CCAS / Tel: 04 68 84 83 95
Septembre Octobre Novembre	Ateliers Numériques	Salle des fêtes de 14h à 16h les lundis	Renseignements et inscriptions CCAS Tel: 04 68 84 83 95
01 Septembre	Festes Catalanes	Foirail	Organisé par l'association « Festes Catalanes » Tel : 06 67 52 42 41
07 Septembre	Forum des associations	La Catalane de 9h à 16h	Rendez-vous annuel des associations
15 Septembre	Vide grenier	Foirail de 8h à 17h	Exposants à 5h
18 Septembre	Rencontre AGIRC-ARRCO	Place du marché de 8h à 13h	Avec le CCAS, rencontrez l'Agence conseil retraite Agirc-Arrco, Handisertion Grand sud et Icope. Renseignements Tel: 04 68 84 83 95
20 Septembre	Journées du patrimoine	La Catalane Salle Henri Demay à 18h30	Conférence « Introduction à l'art déco » par Marc Vilar
21 Septembre	Journées du patrimoine	Église de Casesnoves	Visite guidée à 15h30 de l'Église de Casesnoves suivie de l'Église des Carmes puis de l'Église Saint-Etienne.
22 Septembre	Journées du patrimoine	Église Saint-Etienne	Visite libre de l'Église Saint-Etienne de 15h à 17h Concert d'orgue à l'église Saint-Etienne avec Marie-Ange Hermann à 17h
22 Septembre	Rifle Fest'ille rire 2024	La Catalane	Ouverture à 13h / Début à 15h Organisé par Fest'Ille : 06.26.96.78.41
22 Septembre	APLEC de Saint-Maurice	Saint-Maurice	Présentation de la Ruta Literaria JS Pons avec un parcours littéraire à l'ermitage
25 Septembre	Nouveaux arrivants	La Catalane	Visite guidée offerte par la ville et apéritif de bienvenue

Rappel Incivilités

Déjections canines, déchets, bruits, mégots, débroussaillement.











